

Federation Médiévale



Règlement de Cavalerie

ADRESSE

Tél. : - M@il :@..... - Site :

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
ARTICLE 1 : LE CAVALIER.....	3
1.1 NIVEAU REQUIS	4
1.2 GESTION DU CHEVAL.....	4
1.3 MESURES DE PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES	5
1.4 MESURES ET PRÉCAUTIONS LORS DES COMBATS.....	6
ARTICLE 2 : LE CAVALIER PROPRIÉTAIRE	6
2.1 QUEL CHEVAL POUR LA RECONSTITUTION	6
2.2 POUR QUOI FAIRE	6

PRÉAMBULE

- «Les accidents graves à cheval restent exceptionnels en reconstitution !».
- «Mon équipement me coûte déjà suffisamment cher, je ne vais pas en plus me payer des cours d'équitation !».
- «Monter à cheval ce n'est pas très compliqué !».
- « Ça fait dix ans, j'ai x galops, je n'ai jamais eu de problèmes».
- Etc

Voici quelques affirmations péremptoires que ne manqueront pas certains de faire en lisant ces lignes.

C'est peut être à eux que s'adresse en priorité ce document.

Ici, il n'est pas question des accidents qui n'ont pas eu lieu, mais de ceux que nous ne souhaiterions pas voir se produire.

Qui n'a jamais vu un cavalier se faire embarquer ou subissant les quatre volontés de sa monture semant le désordre dans les rangs.

Plus généralement, avez-vous déjà vu les effets d'un coup de pied d'un cheval sur un autre cheval ou pire sur un individu ?

Connaissez-vous la maladie dite «du lundi» ou coup de sang ?

Savez-vous ce que coûte en frais vétérinaires un cheval claqué ?

Au regard de la somme des expériences individuelles plus ou moins bonnes dans la reconstitution et surtout de longues années de pratique de l'équitation, il semble nécessaire de formaliser quelques principes dont le respect est souhaitable voire incontournable pour remplir quelques objectifs majeurs :

1. Pratiquer une reconstitution sûre pour les cavaliers, les reconstituteurs et autres armes, le public ou les curieux et les chevaux.
2. Permettre à un maximum de reconstituteurs de prendre un maximum de plaisir à cheval en fonction de leurs aptitudes équestres.
3. Pouvoir reconstituer les techniques de l'époque, aux trois allures, les évolutions de la cavalerie depuis le travail du cavalier jusqu'à la charge.
4. Satisfaire les attentes légitimes des organisateurs en termes de qualité.

Ce guide s'adresse aux cavaliers de la Fédération Médiévale et à tout cavalier montant sous la responsabilité de l'association.

Il peut aussi être soumis aux propriétaires des chevaux mis à notre disposition (loueurs ou autres), en gage de notre sérieux.

Tout cela, dans le respect de la législation en vigueur et pour voir l'avenir de la reconstitution à cheval avec sérénité.

ARTICLE 1 : LE CAVALIER

Cette partie est la plus importante, c'est d'abord au cavalier de maîtriser sa monture.

1.1 NIVEAU REQUIS

Il faut avoir une vision claire et lucide de son niveau à cheval.

Pour cela, seules références existantes, encore que l'on puisse en discuter, sont les diplômes de la Fédération Française d'Équitation (ou de fédérations étrangères affiliées F.E.I.).

Le niveau «galop 4» semble être le seuil approprié à la pratique de l'équitation en reconstitution.

Pour tout autre cavalier (même propriétaire), il sera mis sur pied une commission au sein du groupe. Cette commission pourra demander aux cavaliers de harnacher, de contrôler leur harnachement, faire un nœud de sécurité, monter aux trois allures en tenue et armement, faire un huit de chiffre au galop à une main, puis arrêter son cheval.

Ceci est un exemple de ce qui peut être requis au minimum.

Un cavalier au niveau jugé insuffisant se verra proposer des activités alternatives.

À partir du moment où une activité se déroule en terrain ouvert, les cavaliers doivent être toujours par deux.

Tout cavalier doit avoir une assurance qui couvre au mieux les risques.

La licence F.F.E. est obligatoire.

Quoiqu'il en soit un cavalier de reconstitution ne doit pas se limiter aux sorties pour parfaire son équitation.

1.2 GESTION DU CHEVAL

Cavaliers propriétaires

La gestion de leur monture est à leur charge, cependant il ne saurait être admis des comportements violents et de mauvais traitements infligés à leur cheval, sous quelque prétexte que ce soit, pour ne pas discréditer l'ensemble des reconstituteurs vis-à-vis du public, ni de mettre en danger leur entourage.

Cavaliers non-propriétaires

Le cheval peut être loué ou prêté.

La première hypothèse n'autorise pas tout et exige la même rigueur et comportement que pour le propriétaire. Ceci malgré le risque d'avoir un cheval difficile ou inadapté.

L'attribution du cheval

Elle doit se faire en fonction du niveau des cavaliers.

Il faut, pour ce faire, que le cavalier l'essaie et ceci se fait après l'inspection.

L'inspection du cheval

Tout cavalier doit inspecter son cheval au moment de l'attribution.

S'il n'est pas un spécialiste, les membres de la commission pourront le faire pour lui (sans conséquence).

Il faut vérifier l'état général, l'absence de blessure, l'état des pieds (ferrures, parage) et la propreté.

L'essai

Chaque cavalier essaiera son cheval au calme, dans un espace aménagé.

Il devra pouvoir attendre de lui qu'il réalise les exercices demandés ci-dessus.

Une exception cependant : s'il s'agit de chevaux de chasse à courre, ce sont des trotteurs en général.

Le cheval qui botte ne doit pas être utilisé.

Le choix de l'embouchure et l'utilisation du harnachement de l'époque doivent faire l'objet d'un test préalable à l'issue duquel, le responsable ou le propriétaire des chevaux aura toujours le dernier mot.

Il faut savoir dire non face à des chevaux inadaptés, quitte à ne pas être à cheval durant un campement.

L'entretien

Il est à la charge du cavalier durant la durée de l'événement; il ne saurait accepter de monter un cheval sale, non pansé, pieds non curés.

Au campement, les chevaux doivent en permanence (jour et nuit) être surveillés par les cavaliers.

Gestion de l'effort

Échauffer son cheval avant l'effort, le laisser récupérer, ne jamais le ramener en sueur mais le sécher au pas après un retour au calme.

En cas de boiterie, descendre et rentrer au pas s'il le faut.

Le faire boire, l'alimenter (lui a droit aux granulés, même si c'est «anachronique»).

Indiquer à un autre cavalier que son cheval a une atteinte, qu'il est déferré ...

L'ensemble des mesures qui suivent, comme celles qui pourraient les compléter font appel au bon sens.

1.3 MESURES DE PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Le cavalier, quand il est à cheval, est responsable de sa monture, de ce qu'il lui fait faire, comme de ses réactions.

De nos jours, la majorité des individus ignorent tout du fonctionnement du cheval.

Il faut s'attendre dès lors à toute sorte de comportement déraisonnable de la part du public comme des autres reconstituteurs non cavaliers.

Pour cela :

- Il faut garder ses distances.
- Une dizaine de mètres, s'il existe une barrière ou une lice, une vingtaine s'il s'agit d'une corde ou d'une tresse.
- On évite de se mêler à la foule.
Pour cela, se mettre en place avant ou après le mouvement du public.
- Nul besoin d'épater la galerie par des bravades individuelles. Il faut rester groupé et obéir aux ordres du chef désigné.
- Caresser et rassurer régulièrement son cheval s'il découvre la reconstitution.
- Les batailles doivent être préparées, voire scénarisées.
- Les cavaliers les moins expérimentés doivent être encadrés et un cavalier plus accompli doit les conseiller en restant avec eux.

- Il faut contrôler en permanence l'allure de son cheval.
- Au galop toujours prévoir, en cas d'emballement, une direction libre et un espace pour reprendre son cheval.
- Ne pas poursuivre un cheval dont le cavalier est tombé ; attendre qu'il se calme, se mettre éventuellement à manger et s'en approcher en parlant calmement.

1.4 MESURES ET PRÉCAUTIONS LORS DES COMBATS

C'est là que le risque est le plus grand.

- Coordonner, avant toute charge, le côté d'évitement de l'ennemi.
- Lors de la charge, éviter le contact surtout si aucun scénario n'a été élaboré.
- Face à de la cavalerie, aérer le dispositif pour permettre le passage de cavaliers en difficulté et ralentir progressivement l'allure.
- Si artillerie, ne pas charger dans l'axe des canons.
- Dans la mêlée, ferrailer largement au-dessus de la tête du cheval.
- Ne pas frapper ou piquer un cheval.
- Ne pas utiliser son cheval comme d'une arme (béliet pour pousser les fantassins).
- Rester à bonne distance des fantassins, minimum 5 mètres autant que possible.

ARTICLE 2 : LE CAVALIER PROPRIÉTAIRE

Les conseils qui suivent sont pour les cavaliers propriétaires de leurs montures et pour les reconstituteurs qui envisagent d'acquérir un cheval.

2.1 QUEL CHEVAL POUR LA RECONSTITUTION

Le cheval de reconstitution doit être un cheval de selle avec un bon mental : ni craintif, ni agressif. Il est souhaitable qu'il soit bien adapté au travail d'extérieur avec un pied sûr, en particulier au galop.

Les catégories de chevaux les plus appropriées sont les chevaux de randonnées, de concours (quoique parfois un peu délicats et chauds) ou de chasse à courre (hélas souvent trotteurs).

Les entiers sont à proscrire, ainsi que les chevaux trop près du sang ou ceux qualifiés chauds.

Il les faut obéissants à la jambe sans trop de sensibilité et avec des bouches pas trop délicates.

Si possible privilégier les robes unies (plutôt que pie, par exemple).

La taille du cheval est assez indifférente, celle des cavaliers n'étant plus conforme au morphotype de ceux de l'époque.

Ne pas tomber dans le piège de l'esthétique, voir du caprice dans le choix des chevaux, «même si un entier ça à une autre allure».

2.2 POUR QUOI FAIRE

- Accepter des cavaliers de niveaux variables.
- Voir flotter des drapeaux, des tenues ...
- Avoir un harnachement bruyant, bringuebalant sur le dos et sur les flancs.
- Supporter les bruit de cornes, de tambours, d'armes en tout genre, d'artillerie en fonction de l'époque.

- Rester imperturbable en public.
- Évoluer aux bottes à bottes au milieu d'autres chevaux.
- Supporter d'être attaché avec d'autres chevaux, au mieux être familiarisé avec la ligne d'attache.

Les attentes du cavalier de reconstitution sont assez spécifiques et sortent de l'ordinaire de l'emploi courant actuel des chevaux.

En conséquence, il importe de proposer prioritairement des chevaux assez polyvalents et accoutumés à l'extérieur.